



Edito

Depuis mars 2020, nous traversons une période difficile et qui perturbe notre vie quotidienne. Il a fallu s'adapter à ces contraintes sanitaires pour limiter autant que ce peu la propagation de cette épidémie. Le combat n'est pas terminé, une des réponses à ce combat est la vaccination sans oublier d'appliquer les gestes barrières.

La vie de la municipalité s'est poursuivie tout au long de cette période et la gazette illustrera les projets réalisés et ceux en cours.

Notre commune avait besoin et vous l'aviez exprimé en nombre important, d'évoluer en termes de couverture téléphonie mobile. Sans revenir sur cette période sanitaire, nous avons eu la démonstration de la nécessité d'avoir accès aux réseaux pour pouvoir réaliser du télétravail. Courant juillet nous y serons, c'est un atout pour notre commune. Je suis satisfait de cette réalisation et remercie tou(te)s les Breuilaufais(es) qui ont soutenu ce projet.

L'étape suivante sera le déploiement de la fibre optique engagé sur notre communauté de communes ELAN et réalisé par Orange (zone AMEL), chantier qui va se dérouler de 2021 à 2024.

Au niveau de la communication, nous avons changé de site internet. Il comprend maintenant une page actualité, qui vous permettra d'avoir les dernières informations de la vie de votre commune. Nous réaliserons une gazette par an pour vous donner le bilan de nos actions. Nous menons une réflexion pour adhérer à l'application Panneau Pocket téléchargeable sur votre téléphone portable. Cette dernière permet de diffuser des messages d'informations et d'alertes. Ces derniers sont reçus en temps réel si vous avez choisi d'inclure votre commune dans vos favoris.

Autre temps fort de rencontres et d'échanges entre vous et votre équipe municipale, les vœux. Cette année nous n'avons pas pu vivre ce temps de convivialité. Il a été remplacé par le sac et un stylo à l'effigie de notre commune.

Les animations organisées par les Amis de Breuilaufa sont aussi à l'arrêt. Cette année, nous devons recevoir le Buis Blues Festival. Je souhaite que ces temps reprennent vie et ils sont nécessaires pour notre bien-être psychologique. Cette relance passera inévitablement par un temps de réflexion et d'adaptation. Il est important que la dynamique d'avant soit celle de demain, et j'invite les nouveaux habitants de notre commune à rejoindre l'association.

Je vous souhaite une bonne lecture
et surtout prenez soin de vous.

Le Maire,
Franck MAITRE



ETAT CIVIL

Décès : M Roland LEGER, M Michel COTTET, M Guy LABUSSIÈRE, M Thierry LEGER

Naissance : Lyna née à l'automne 2020 (fille de Barbara et Dylan)

Baptême, Mariages : /

Bienvenue aux nouveaux habitants qui nous ont rejoints dans notre village.

La commune les remercie de bien vouloir s'adresser à la mairie pour les démarches administratives (liste électorale, etc...).

VIE MUNICIPALE

Budget :

- En mars dernier, le conseil municipal a voté le compte administratif et compte de gestion 2020 : le résultat excédentaire de fonctionnement est de 46 902 € et un résultat excédentaire d'investissement de 8 220 €.
- Concernant le budget 2021, les montants votés sont les suivants :
 - ✓ Fonctionnement : 136 642 €
 - ✓ Investissement : 73 542 €
 - ✓ Le conseil municipal n'a pas voté d'augmentation des taux d'imposition.
- Suite au projet de la salle des fêtes, notre commune se situe dans une situation financière saine.
- Les cotisations auprès des associations habituelles ont été reconduites (ramenées à 50% pour celles inactives depuis un an : BBF, Les Amis de Breuilaufa et le club des Aînés).



Convention avec la commune de Chamborêt :

Deux conventions sont passées avec la commune de Chamborêt :

- Le ménage de la salle des fêtes en fonction de son utilisation,
- Le fauchage des accotements de la voie communale n°1 et la route de Brétignolles.

Leur personnel et le matériel (tracteur, épareuse) sont mis à disposition de la commune à un tarif intéressant.

Site internet : <https://www.breuilaufa.fr> :

Un nouveau site internet a été réalisé depuis novembre 2020.

Vous y retrouverez les informations d'actualités à la une ainsi que la vie du village et toutes les démarches administratives utiles au quotidien.

TRAVAUX REALISES

Auberge des 4 saisons :

Dans la salle de bains du logement, la douche a été rénovée par l'entreprise Labonne : Receveur de douche, paroi de douche et plomberie.

Pascal Charzat et Daniel Heudes le 2^e adjoint, ont réalisé les travaux de peinture et de plaques de protection.

Le coût global, compris achat de matériaux par la commune, est de 3 699 € TTC.

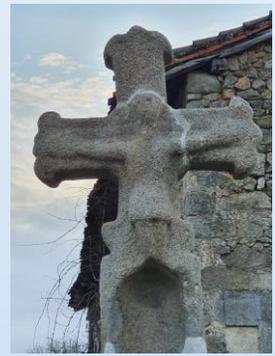
Durant les fermetures de l'auberge dues à la crise sanitaire, la municipalité a décidé d'annuler les loyers mensuels, soit 7 mois au total sur 2020 et 2021.



Croix des Varvauds :

Suite à la chute de la Croix des Varvauds, les travaux de rénovation ont été entrepris par Sonia Barbonnais, Philippe Dubreil, Benoît Gravelat, Jean-Jacques Chambon, Daniel Heudes le 2^e adjoint et Franck Maitre le Maire.

Nous avons pu constater qu'elle avait déjà fait l'objet d'une restauration par le passé et était de nouveau « sur pied » pour la Fête des Lumières en décembre 2020.



Déchets verts :

En mai dernier, la plateforme des déchets verts a été nettoyée.

Ont participé Jean-Yves Guittet, Joseph Mousset, Pascal Charzat et Franck Maitre le Maire.

Tous les végétaux ont été compostés.

Le conseil municipal a décidé de trier les branches d'un côté et les autres déchets verts de l'autre, l'objectif étant de broyer les branches et de faire du compost avec les autres déchets.

Il est possible de récupérer du compost stocké à l'arrière de la plateforme.



Panneaux de signalisation :

Les panneaux de signalisation ont été remplacés : entrée/sortie de bourg, route de Brétignolles et annonce du Stop rue St Jean. Le coût global est de 400 € TTC.



AUTRES PROJETS



Décorations de Noël :

La commune a fait l'acquisition de nouvelles décorations de Noël pour un montant de 3818 € TTC ; nous avons obtenu une subvention de 15% de la part du SEHV, soit 477 € : un sapin de 2,50 m de hauteur avec animation effet « bâtons de neige », des guirlandes et une banderole lumineuse « Joyeux Fêtes » pour illuminer la façade de la salle des fêtes.



Fleurissement :

Les conditions climatiques de ces dernières années nous poussent à privilégier des plantations moins gourmandes en eau.

Cette année, il y aura moins de géraniums et il est prévu cet automne d'acheter des bulbes pour créer des massifs à différents points sur la commune.

Nous remercions Jean-Jacques Chambon pour l'entretien des rosiers sur la place de l'église.

Chapiteau et barrières :

Un nouveau chapiteau a été acheté au prix de 3790 € TTC : il sera uniquement réservé à l'usage de la commune et de ses habitants ; il a été également commandé 10 barrières de sécurité supplémentaires (708 € TTC).



Antenne :

Les travaux de l'antenne ont été réalisés début 2021. Actuellement, les différents opérateurs réalisent leurs tests de connexion ; la mise en service est prévue courant juillet 2021.

Cet équipement va nous permettre d'avoir enfin de la couverture pour la téléphonie mobile et l'accès à la 4G, équipement très attendu par les habitants de Breuilaufa et primordial pour le télétravail vécu depuis la crise sanitaire.

Nous tenons à remercier Monsieur le Préfet et BOUYGUES TELECOM d'avoir concrétisé ce projet sur notre commune.

Extinction de l'éclairage public :

Depuis l'automne 2020, l'éclairage public s'éteint automatiquement de 23h30 à 5h30 du dimanche soir au vendredi matin. Les vendredis et samedis, l'éclairage reste allumé pour l'accès à l'auberge et à la salle des fêtes.

Entretien des chemins :

Une équipe composée de Yves Gravelat, Daniel Heudes le 2^e adjoint et Franck Maitre le Maire, a entretenu les chemins de la commune dans l'attente du passage de la communauté de communes ELAN.



TRAVAUX PRÉVISIONNELS

Local technique :

Une réflexion du conseil municipal est en cours :

- Continuer la location de la grange avec les futurs acquéreurs : nous sommes en attente des conditions de location ;
- Construction neuve sur le site communal rue Yves Montand : une étude a été menée par l'ATEC.

Ancien wc public :

Il est prévu un aménagement d'un des anciens wc publics en local de rangement. L'accès à la pompe à chaleur sera transformé en local pour l'association des Amis de Breuilaufa.



Aménagement du site communal en face de la route de Brétignolles

Sonia Barbonnais, Philippe Dubreil, et Daniel Heudes le 2^e adjoint, ont nettoyé le terrain municipal pour en faire un lieu convivial en l'aménageant avec des bancs, une table ; Michel Lebraud a suggéré de réaliser un terrain de pétanque.

Site Eco-point :



Une extension de l'actuel site ECOPOINT est à prévoir en lien avec la mise en place de la tarification incitative des ordures ménagères par ELAN.

Il est rappelé que ce site n'est ni un dépotoir, ni un lieu de stockage des encombrants.

Rappel des amendes ci-contre

Service-Public.fr

L'abandon de déchets dans la rue

C'est **135€** d'amende à régler **dans les 45 jours**

Au delà de ce délai, l'amende passe à **375€**

Si vous ne payez pas, le juge peut fixer l'amende à **750 € maximum** (ou jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).

Transition énergétique pour la rénovation des bâtiments municipaux :

Une étude de diagnostic sera lancée par le SEHV (Syndicat d'Énergie de la Haute-Vienne) afin de cibler les éventuels travaux de rénovation énergétique pour le logement communal et l'auberge.

Travaux auberge :

Des travaux de remplacement des menuiseries extérieures et de l'installation d'une climatisation réversible vont faire l'objet d'une étude et de chiffrage.

Déploiement de la fibre :

Sur notre commune, l'opérateur ORANGE va effectuer le déploiement de la fibre.

- Les armoires seront installées courant 2021 ;
- Les raccordements par câble seront réalisés entre 2021 et 2022 ;
- La commercialisation des abonnements individuels à la fibre débutera entre 2022 et 2024.



Ordures ménagères et encombrants :

Ces compétences ont été transférées à la communauté de communes ELAN.

Une harmonisation de la tarification sur la redevance a été votée ; elle sera individuelle, personnalisée et gérée par ELAN.

- A l'automne 2021, nous serons dotés de bacs individuels pucés ;
- En 2022, nous serons destinataires d'une estimation de la nouvelle facturation qui sera mise en œuvre à partir de 2023 ; cela permettra aux foyers de comparer avec le système actuel et ce uniquement à titre d'information ;
- En 2023, la mise en place sera définitive ;
- Une documentation sera distribuée par ELAN.



Travaux voirie :

ELAN a fait réaliser sur notre commune par l'entreprise EIFFAGE les travaux de voirie sur la route communale en 2020 :

- à partir du panneau d'entrée de Breuilaufa jusqu'au « stop » rue Saint Jean, en enrobé à chaud ;
- Depuis le panneau de sortie de Breuilaufa rue Saint-Jean jusqu'au Châtain en émulsion gravillonnée.

Le coût global de ces travaux financés par ELAN est de 54 384 €TTC.

Le transfert de cette compétence a engendré une diminution de notre attribution de compensation versée par ELAN à la commune de l'ordre de 3816 €.

« Panneapocket » :

La commune est en réflexion pour l'adhésion ou non à l'application « panneapocket ».

Il s'agit d'alerter et d'informer en temps réel les citoyens ayant téléchargé l'application qui vient en complément des panneaux d'affichage.

La communauté de communes ELAN vient d'adhérer à l'utilisation de cet outil de communication.



Ecole de musique et de danse :

Une antenne de l'école de musique et de danse ouvre à compter du 1^{er} septembre 2021 à Nantiat (adultes et enfants).

Renseignements et inscriptions : elan87.fr et 05 55 56 04 84

SALLE DES FETES

Janvier 2020 : inauguration de la salle des fêtes :

La nouvelle salle des fêtes a été inaugurée lors des vœux 2020.

Le montant d'endettement par habitant après la contractualisation de l'emprunt de la salle des fêtes est de 879 €. Notre capacité de désendettement est de 3 ans contre 6 ans pour des communes de la même strate que la nôtre.



Défibrillateur :

Un achat groupé de 14 communes et ELAN a permis de faire l'acquisition d'un défibrillateur pour 2 028 € TTC, compris maintenance et formation. il est installé sur la façade de la salle des fêtes côté cour.

Une formation a été suivie par le conseil municipal début mai.

Stores :

L'entreprise GALLEGO a installé des stores sur la façade vitrée de la salle des fêtes pour un montant de 3 087 € TTC + les travaux d'électricité pour le raccordement 1 181 € TTC soit 4 269 € TTC. Une subvention du Conseil Départemental nous a été accordée à la hauteur de 30% soit 1 067 €.



CEREMONIES

Noël 2020 et Vœux 2021 :

En décembre dernier, la municipalité a distribué un colis gourmand de produits locaux à 9 de nos aînés. Nous remercions Christine Gourinat qui s'est chargée de sa composition.



La cérémonie des traditionnels vœux a été remplacée par la distribution dans chaque foyer d'un sac en tissu et de stylos en bois, à l'effigie de la commune de Breuilaufa, ce qui a permis au Conseil Municipal de vous rencontrer.

Les cérémonies au Monument aux Morts n'ont pas pu se dérouler en public ; les élus ont déposé une gerbe et un don a été réalisé auprès des Bleuets de France.



LES AMIS DE BREUILAUFa

L'association « Les Amis de Breuilaufa » n'a pas souhaité proposer d'activités en 2021 au vu de la difficulté d'organisation liée aux conditions sanitaires ; le Buis Blues Festival qui devait avoir lieu cette année sur notre commune est reporté. Prochainement, une assemblée générale sera organisée suivie d'un moment convivial afin de se retrouver.

En 2022, nous espérons à nouveau profiter de la bonne ambiance des manifestations animant notre commune.



Marché de Producteurs de Pays



Buis Blues Festival



Randonnées VTT & pédestres

Vide-greniers

